



Etablissement :
COLLEGE ST EXUPERY

42 Avenue Pierre Sépard
95400 Villiers le Bel

RNE : **0950749Y**

Classement : **3^{ème} catégorie**

Nom du chef d'établissement :

Nathalie MANIVET-DELAYE

CONTRAT D'OBJECTIFS - E.P.L.E.

Années scolaires 2009 - 2012

Vu la loi n° 2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école

Le décret n° 85-924 modifié par les décrets n° 2005-1145 du 9 septembre 2005

et 2005-1178 du 13 septembre 2005

En conformité avec le pilotage départemental centré autour des problématiques suivantes :

- la fluidification des parcours, intégrant la diminution des redoublements et la recherche de solutions alternatives individualisées,
- le taux d'accès en seconde générale et technologique,
- la réussite aux examens,
- le taux d'accès à l'enseignement supérieur,

et avec les orientations du projet d'établissement, les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de 3 ans à la réalisation des objectifs prioritaires définis.

Caractéristiques de l'établissement

Situation actuelle : résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin en formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement ...

Le collège Saint Exupéry est l'un des trois collèges de Villiers-le-Bel, avec un effectif à la rentrée 2009 de 413 élèves (il gagne en cours d'année scolaire une vingtaine d'élèves en raison de la présence d'une CLA). Il est classé en ZEP, REP, RRS. Il est également assimilé Réseau Ambition Réussite. Saint Exupéry est classé 10^{ème} à l'Observatoire de la Difficulté Sociale Externe des collèges du Val d'Oise.

Le collège Saint Exupéry accueille un public socialement défavorisé pour 55.1% de son effectif (Département 35.39%, Académie 27.64%). Ce taux a augmenté récemment ce qui atteste de l'évolution de la population à Villiers le Bel. Le taux de boursiers reste très élevé et de plus de 20 points supérieur à celui de l'Académie. Plus de 25% des familles ont cinq enfants et plus.

Les élèves entrants ont pour 18.5% d'entre eux une à deux années de retard scolaire. Ces difficultés déjà installées dans le 1^{er} degré s'expriment dans les résultats aux évaluations de 6^{ème}. Le pourcentage de réussite en français était de 41.8% et 49.9% en mathématiques en 2008. Quoiqu'en légère augmentation, ces résultats sont de 8 à 10 points en deçà de ceux du bassin qui sont eux-mêmes inférieurs à ceux du Val d'Oise.

Les résultats du Collège peuvent être paradoxaux compte-tenu de ces paramètres. En effet, les taux de réussite au DNB sont bons et en constante progression (de 60% en 2005 à 79% en 2009 avec un pic à 89% en 2008). La moyenne du contrôle final est supérieure à celle du département, l'écart contrôle final/contrôle continu est à -1.95 et diminue de façon drastique depuis 5 ans pour s'approcher significativement de la moyenne académique (-1.84). Le Collège est donc un lieu de réussite pour de nombreux élèves.

Cependant, pour les autres, les lacunes déjà installées en 6^{ème} auxquelles s'ajoutent une appropriation difficile du cadre scolaire et de ses exigences, une forme de déterminisme psychologique et social porté par les élèves et leur famille, induisent des constructions de parcours qui s'interdisent l'excellence ou même seulement l'accomplissement personnel. Ces élèves s'adaptent à l'image que le système peut véhiculer de leur parcours possible et se mettent consciemment ou non en situation de non réussite par manque de travail personnel, un refus de réflexion sur les méthodes et sur le sens des apprentissages.

La réponse proposée au sein de l'établissement a souvent été un taux de redoublement très élevé quoique en diminution régulière depuis 2007, très nettement accentuée en juin 2009. Cependant, il n'est pas une réponse pertinente dans la plupart des cas car il enferme définitivement les élèves dans le schéma dans lequel ils se sentent le plus confortable : la projection à court terme et le refus de construire un parcours. Pour autant, faire diminuer de façon drastique les taux de redoublement peut créer une situation tout aussi difficile d'élèves en situation d'échec plus marquée encore pour lesquels l'apprentissage et la voie professionnelle sont inscrits définitivement dans un parcours que d'autres - représentants de l'institution - construisent et choisissent à leur place.

Cette analyse est confortée par le devenir des élèves du collège à l'issue de la classe de 2^{nde}. Ceux affectés en 2GT passent dans des conditions satisfaisantes en 1^{ère} GT, les résultats des élèves du collège étant dans des normes académique et nationales (77.7%); en revanche, ceux affectés en voie professionnelle n'intègrent qu'à 69.9% une terminale BEP/CAP, les autres, 30.4% ne terminant pas leur cursus. Le choix qui a été fait pour eux à l'issue de la 3^{ème} n'a donc, pour un tiers d'entre eux, pas été pertinent.

Les points forts de l'EPL

- Des résultats aux examens qui attestent de la qualité de l'enseignement ;
- Une baisse significative des taux de redoublement sans baisse significative des résultats aux examens;
- Un constat partagé de la nécessité d'accompagner au plus près les élèves en difficulté ;
- Une pédagogie de projet en 6^{ème}

Les points faibles de l'EPL

- Une équipe enseignante renouvelée à près de 25 à 30% chaque année avec très majoritairement des jeunes collègues néo-titulaires, parfois en partage avec d'autres EPL;
- Une absence de visibilité, auprès des familles, du Collège et du travail qui s'y réalise au quotidien ; entre 30 et 50% de fuite de l'école primaire dont le recrutement permettrait un brassage social plus important ;
- Une orientation insuffisamment travaillée par les élèves, donc souvent subie, vers l'enseignement professionnel
- La fragilité du positionnement de nombreux élèves et de leur famille face à au système scolaire

Les domaines porteurs de progrès

- Un nouveau projet pour le Collège : une nouvelle identité portée par un projet collectif autour du Développement Durable (domaine éducatif) mais aussi de l'intégration des nouvelles technologies dans les pratiques pédagogiques ;
- Des équipes enseignantes soucieuses de faire évoluer leurs pratiques
- Un projet d'éducation artistique et culturelle qui tend à se développer

Objectif n° 1 - Une meilleure prise en compte de la difficulté : gérer l'hétérogénéité, diversifier les dispositifs d'accompagnement, affiner le suivi individuel										
Indicateurs					Actions			Moyens mobilisés		
Dénomination	Performances observées et attendues								Internes	Externes
	n-1	Juin 09	n +1	n +2	n +3					
Taux de redoublement	12.5%	7,5%	6%	5%	4%	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage précoce dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème} - Constitution d'un livret de compétence en classe de 6^{ème} - Systématisation de l'aide méthodologique en 6^{ème} (disciplinaire et transversale) - Développement des PPRE - Développer des modules d'aide et accompagnement individualisé en français et maths (5^{ème} et 4^{ème}) - Formation continue des enseignants centrée sur la difficulté scolaire - Projet d'accompagnement éducatif - Utilisation des outils TICE pour développer le travail et l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> X (RRS) X concertation X (HSA ou HSE) X (HSA ou HSE) 	X(Dafpen)		
Fluidité de la scolarité : taux d'accès 6 ^{ème} /3 ^{ème}	72.8	58.1	61%	63%	65%					
Mise en place de PPRE	0	0	10	15	15					
Amélioration des résultats en Français & Mathématiques										
Objectif n° 2 - Des pratiques pédagogiques innovantes pour une meilleure réussite de tous les élèves, favoriser le travail personnel et l'autonomie										
Indicateurs					Actions			Moyens mobilisés		
Dénomination	Performances observées et attendues								Internes	Externes
	n-1	Juin 09	n +1	n +2	n +3					
Taux d'accès en 2GT	51.2%	59.2%	60%	61%	62%	<ul style="list-style-type: none"> - Reconsidérer les pratiques pédagogiques dans un cadre plus interdisciplinaire - Mise en œuvre du projet TICE : Aide à l'appropriation d'outils et de méthodes d'apprentissage individualisé et généralisation de l'usage de ces outils - Intégration dans le plan de formation du collège de l'évolution des pratiques pédagogiques dans le cadre du Socle Commun - Développer les liaisons inter-degrés : appropriation d'outils communs, échanges de professeurs - Développer les projets favorisant l'ouverture culturelle et scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> X concertation X concertation 	<ul style="list-style-type: none"> X Dafpen X Dafpen 		
Taux d'accès en 2 ^{nde} PRO/1CAP	37.5%	40.8%	39%	38%	38%					
Taux de réussite au DNB	88.9%	79.1%	81%	83%	85%					
							<ul style="list-style-type: none"> X (RRS) 	<ul style="list-style-type: none"> X (HSA ou HSE) 	<ul style="list-style-type: none"> DAAC 	
Objectif n° 3 - Faire respecter l'école et ses obligations ; prévenir la rupture scolaire										
Indicateurs					Actions			Moyens mobilisés		
Dénomination	Performances observées et attendues								Internes	Externes
	Juin 09	n +1	n +2	n +3						
Taux d'absentéisme	5.01	4.5	4.0	3.5	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un projet Vie Scolaire - Dépister les élèves décrocheurs en utilisant des outils de suivi plus pointus - Tutorat pour les élèves décrocheurs - Travailler sur les registres du langage dans les différentes disciplines - Développement de partenariat dans le cadre de travaux sur la citoyenneté - Relancer les actions du CESC dans le domaine de la prévention, de la sécurité et de la citoyenneté - Développer le partenariat avec et l'accompagnement des familles des élèves fragiles 	<ul style="list-style-type: none"> X X X (HS) X Pédagogie X X X 	X CUCS			
Exclusions de cours	453	400	350	300						
% d'élèves sanctionnés d'exclusion temporaire (/eff. total)	23%	20%	16%	13%						
Conseils de discipline	11	8	6	5						
Ruptures scolaires	7	4	2	1						
Taux de participation des familles aux élections		6.56%								

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du :15 avril 2010.....

Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre en premier lieu dans le cadre de la dotation globale attribuée.

.....

Fait à Osny le

.....

L'Inspecteur d'académie

le Chef d'établissement

Jean-Louis Brison